

Note du collectif IADE CGT UFMICT

IADE : le groupe de travail patine et se fourvoie

Montreuil, le 04/04/2022

Suite à la mobilisation historique des IADE et la publication du rapport IGAS « Trajectoires », Le Ministre des solidarités et de la santé s'est prononcé pour la reconnaissance de la pratique avancée des IADE. A mi-parcours de la mission visant à créer le dispositif nécessaire à cette reconnaissance, un constat s'impose : rien ne va plus !

L'irruption des représentants des IPA dans le groupe de travail pollue les débats et bloque les nécessaires échanges avec les MAR et les urgentistes. De même, l'étagage technique du Ministère en profite pour faire passer de vieux projets rejetés par la profession. Enfin, le fait de relier les sujets IADE, IBODE, Puéricultrices et IPA réoriente vers une voie qui tord le bras à l'arbitrage du Ministre, aux attentes de la profession et aux réalités de terrain.

Le Ministre des solidarités et de la santé a déjà tranché : il ne s'agit donc pas de rejouer le match ou d'embarquer d'autres sujets en passagers clandestins. Le groupe de travail doit se recentrer sur l'élaboration à court délai du dispositif qui reconnaîtra la pratique avancée de tous les IADE déjà en exercice.

Les IADE sont en pratique avancée depuis toujours, à bac plus 5 et deux ans d'exercice professionnel depuis 1973, il n'y a pour eux aucune vraie difficulté.

► **Le collectif IADE CGT UFMICT rappelle certaines revendications des IADE :**

► **Intégrer législativement et à bref délai l'ENSEMBLE de la profession dans le dispositif AMPA du code de la santé publique.**

► **Maintenir l'unité de la profession tant sur le plan législatif et réglementaire que statutaire.**

► **Conforter le cursus de formation en haute école hospitalo-universitaire avec diplomation**

par l'état et accès par concours (ce qui ne s'oppose pas au renforcement de la coopération avec l'université)

► **Sanctuariser les 4 champs de compétence de la profession IADE : Anesthésie, Réanimation, Algologie ; Secours pré hospitaliers-soins critiques.**

La CGT, première organisation syndicale représentative de la FPH et le collectif national IADE de l'UFMICT CGT, structure 100 % IADE en pointe dans les luttes IADE depuis 1976, rejettent en bloc tout projet d'IPA mention anesthésie, toute atteinte de la maquette de formation et toute scission de la profession IADE.

Ils dénoncent la volonté d'une minorité d'enseignants d'orienter la profession sur des voies rejetées massivement par les **IADE praticiens de terrain.**

La création d'une centaine de postes de professeurs et de maîtres de conférence des universités promis **pour toutes les professions** relevant de la CNU 92 (sciences infirmières), de la CNU 91 (sciences de la rééducation et de la réadaptation) et de la CNU 90 (maïeutique) ne peut justifier le renoncement à l'identité ou la mort de toute une profession essentielle au système de santé.

Ils ne valideront aucun dispositif sans revenir vers ses mandants et l'ensemble de la profession

Ils rappellent que **le préavis de grève a été provisoirement levé au vu des annonces du Ministre.**

Celles-ci doivent être rapidement mises en œuvre sans en profiter pour ouvrir d'autres chantiers.